

## Arts visuels

### Créer des œuvres – 2<sup>e</sup> année

#### Tâche

En guise de préparation à la tâche d'évaluation, l'enseignant anime les deux premières étapes de la démarche de création, soit :

1. **Explorer différentes possibilités de création afin de trouver des idées de départ;**
  2. **Expérimenter, manipuler et développer son idée.**
- 

#### 3. **Réaliser artistiquement sa création :**

*En utilisant la **technique de peinture** et sur le **thème de ton choix**, réalise une œuvre d'art qui contiendra des **couleurs secondaires** et des **lignes qui vont dans différentes directions***

#### 4. **Porter un regard critique sur sa création :**

Lorsque l'enfant aura terminé son œuvre, l'enseignant l'amènera à porter un regard critique sur sa création en lui disant :

*« Parle-moi de ton œuvre en utilisant les mots en arts que l'on a appris cette année ».*

### **Commentaires aux enseignantes et enseignants :**

La tâche d'évaluation doit être basée sur la démarche de création artistique :

- explorer différentes possibilités de création afin de trouver des idées de départ;
- expérimenter, manipuler et développer son idée ;
- réaliser artistiquement sa création;
- porter un regard critique sur sa création.

Exemple :

À partir d'une technique, d'un thème, d'éléments du langage, d'une époque et d'une fonction de l'art imposée ou au choix de l'élève, exprimer visuellement ses idées en :

- explorant différentes possibilités de création afin de trouver des idées de départ;
- expérimentant, manipuler et développer son idée ;
- réalisant artistiquement sa création;
- portant un regard critique sur sa création.